



Des usages réorganisés



Avec le transfert des classes du Bourg au

Champ Luneau,

le site devient le **pôle associatif :**

de nouveaux locaux disponibles pour les associations et l'école municipale de musique.

- **La Maison des associations actuelle,** disponible, permettrait l'ouverture du bar sur la place.
- **La rue du Bourg** devient une nouvelle polarité dédiée à la démarche citoyenne de la ville en transition.
- **Un nouveau front commercial** se développe à l'entrée de la route de Saint-Jean de Braye et un nouveau parking végétalisé permet de réorganiser le stationnement à l'entrée du Centre-Bourg.



Découvrez le projet !